

Résidence La Villa de Roxanne

DESRIPTIF SUCCINCT

FONDATEMENTS

Selon rapport de sol et bureau de contrôle.

OSSATURE

Exécutée en béton banché ou maçonnerie et respectant les calculs de l'ingénieur en béton armé.

FACADE

Les façades seront recouvertes d'isolation extérieure et d'enduit monocouche.

TOITURE

Charpente bois avec tuiles.

CLOISONNEMENTS

Les cloisons de distribution seront de type PREGYMETAL de 70 mm d'épaisseur minimum.

MENUISERIE – SERRURERIE

Fenêtres et portes fenêtres en façades réalisées en PVC blanc. Double vitrage peu émissif, remplissage Argon, système « warm edge ». Volets roulants PVC sur toutes les ouvertures extérieures des appartements, sauf ouvertures des salles de bains.

- ◆ Portes intérieures : Isoplanes.
- ◆ Portes palières : vantail à âme pleine avec tôle anti- effraction, serrure 3 points, seuil à la suisse.
- ◆ Portes de placards : blanches de type Kazed, coulissantes.

EQUIPEMENT MENAGER

Evier en inox 2 bacs + égouttoir sur meuble 1,20 m x 0,60 m, sauf studios et 2 pièces (simple bac, 1,00m x 0,60 m).
Attentes pour alimentation et vidange de lave-linge et lave vaisselle.

PLOMBERIE SANITAIRE

Appareils sanitaires de teinte blanche Villeroy et Boch ou équivalent.
Plan vasque posé sur meuble bas avec miroir et bandeau lumineux (sauf studio et 2 pièces lavabo sur colonne).
Baignoire en acrylique.
Cuvette wc.

CHAUFFAGE et PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Par chaudières individuelles au gaz à condensation.
Emission par radiateurs eau chaude.
Régulation par thermostat.

ELECTRICITE

L'installation sera de type encastré de marque ARNOULD ou équivalent.
Conjoncteur téléphone : dans séjour, cuisine et chambres des appartements.
Prise radio télévision dans séjour, raccordement au réseau du câblo-opérateur ou à une antenne TNT collective.

PAPIERS PEINTS/PROJECTION DE PEINTURE

Papiers peints dans la gamme retenue par le maître d'ouvrage ou projection de peinture fibreuse coloris blanc.

REVETEMENTS MURAUX CERAMIQUE

Faïence 15 x 20 dans la gamme retenue par le maître d'ouvrage.

- ◆ Salle de bains : sur 2 murs à hauteur des huisseries.
- ◆ Cuisine : au dessus de l'évier sur 60 cm de hauteur.

REVETEMENTS DE SOLS INTERIEURS

Sur chape isophonique.

- ◆ Cuisine – hall – salle de bains et WC : carrelage 30 x 30, plinthes assorties.
- ◆ Chambres - séjour - dégagement: stratifié, plinthes assorties.

STATIONNEMENTS

Parkings extérieurs avec marquage au sol
Garages individuels avec porte métallique basculante.

HALLS ET CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE

- ◆ Les sols seront revêtus de grès cérame avec plinthes assorties.
- ◆ Les murs seront traités suivant un plan de décoration.

CIRCULATIONS D'ETAGES

Les sols seront revêtus de moquette velours.
Les murs recevront un enduit décoratif.

ASCENSEUR

Du sous-sol au dernier étage.